

Vendredi 4 septembre 2015

Dunkerque fête Jean Bart le samedi 12 septembre !

170 ans après avoir « érigé sa statue en autel », la Ville de Dunkerque a permis à Jean Bart de se refaire une beauté. Rendez-vous le samedi 12 septembre à partir de 16 h pour fêter tous ensemble notre corsaire et découvrir sa statue restaurée !

Cet été, l'œuvre de David d'Angers a retrouvé son lustre d'antan, celui de son inauguration le 7 septembre 1845. Une opération qui s'inscrit dans le projet que mène la ville de Dunkerque afin de redonner vie au centre d'agglomération.

Le temps officiel d'hommage à Jean Bart s'inspirera de l'esprit de la cérémonie inaugurale de 1845 et marquera le renouveau du lien unique qui lie avec force les Dunkerquois à la figure tutélaire de la ville.

La statue dévoilée en musique

Dès 14 h, des photographies anciennes et récentes de la place Jean Bart seront ainsi diffusées sur écran géant, avant qu'un concert de carillon ne rende hommage au corsaire de 16 h à 16 h 30.

A ce temps officiel d'hommage à Jean Bart, la Ville de Dunkerque a tenu à inviter de nombreux acteurs dunkerquois qui défilèrent du beffroi à la place Jean-Bart vers 16 h 40 : les Corsaires dunkerquois pour illustrer le XVII^e siècle et la guerre de course à laquelle a pris part notre héros, La Jeune France pour interpréter la Cantate à Jean Bart dans son intégralité, sans oublier les Bazennes, la confrérie des tambours-majors et les Tambours de la Côte d'Opale.

A 16 h 45, Patrice Vergriete, maire de Dunkerque et président de la Communauté urbaine, dévoilera la statue rénovée.

Ce dévoilement sera suivi de l'interprétation à l'unisson de la Cantate à Jean Bart, assurée dans son intégralité. Le texte des trois couplets sera diffusé sur écran géant pour être chanté par les Dunkerquois.

Une prestation des Tambours de la Côte d'Opale puis un concert du MS Big Band clôtureront ce temps d'hommage.

La circulation modifiée

Les cafetiers et restaurateurs de la place Jean-Bart pourront à cette occasion étendre le périmètre de leur terrasse, puisque la circulation automobile sera interdite entre la rue Dupouy et le boulevard Alexandre III et entre la rue Clémenceau et le même boulevard (pour plus d'informations, voir l'arrêté de circulation en pièce jointe). Quant aux bus, ils circuleront comme à l'accoutumée et seront gratuits, comme tous les week-ends depuis le 5 septembre.

Contact presse

Direction de la Communication
Tél. 03 28 26 26 39

communication
@ville-dunkerque.fr